

Il est des gens auxquels la peur enlève l'appétit. Brillat-Savarin fit son meilleur repas en pleine révolution, alors qu'il frisait la guillotine.

Ex-constituant, président du Tribunal de Bellay, maire de la commune, Brillat avait voué son ardeur généreuse aux principes de 1789. Mais ce bourgeois lettré et épicurien qui pourtant avait donné des gages à la Révolution, approuvé la Constitution de 1793, devint suspect aux Sans-Culottes du Bugey, qui lui reprochaient de ne point avoir approuvé, comme il convenait, l'arrestation des Girondins.

Un certain Bonnet, limonadier, président d'une société des Amis..., avait un compte à régler avec Brillat-Savarin qui l'avait dénoncé au ministère de l'Intérieur pour cumuler illégalement les fonctions de Directeur des Postes et de membre du Directoire du District.

Bonnet se rendit à Dôle et obtint du représentant Prost, la dissolution du corps municipal de Bellay et la destitution de Brillat-Savarin, dont le nom fut livré à la colère du peuple. Le suspect prit le parti de se rendre à Dôle, afin d'affronter le redoutable Prost et obtenir de lui un sauf-conduit propre à lui éviter la prison et l'échafaud.

Brillat, enfourchant son cheval « La Joie », prend la route du Jura et arrive vers onze heures du matin au village de Mont-sous-Vaudrey où il avise une auberge de bonne apparence. Après avoir soigné sa monture, il entre dans la cuisine, encore tout préoccupé de ses propres affaires et pas très rassuré sur l'accueil que lui réservait le terrible citoyen Prost.

Ce fut alors que s'offrit à lui un spectacle propre à chasser les plus amères pensées.

« Devant un feu vif et brillant, raconte Brillat-Savarin tournait une broche admirablement garnie de cailles et de ces petits râles à pieds verts qui sont toujours si gras. Ce gibier de choix rendait ses dernières gouttes sur une immense rôtie, dont la facture annonçait la main d'un chasseur et tout auprès on voyait déjà cuit un de ces levreaux à côtes rondes que les Parisiens ne connaissent pas, et dont le fumet embaumerait une église.

Bon ! Dis-je en moi-même, ranimé par cette vue, la providence ne m'abandonne pas tout à fait. Cueillons encore cette fleur en passant ; ce sera toujours temps de mourir. »

Fort alléché et guignant du coin de l'œil la cheminée et la broche, Brillat-Savarin avisa l'hôtelier :

« Mon cher, qu'allez-vous me donner de bon pour mon dîner ? »

« Rien que du bon, mon cher Monsieur, répondit le patron de l'auberge : bon bouilli, bonne soupe aux pommes de terre, bonne épaule de moutons et bons haricots. »

A mesure que l'hôtelier énumère le menu, la mine du voyageur s'allonge piteusement. Il n'aime pas le bouilli parce que c'est de la viande sans jus, les pommes de terre et les haricots entraînent l'obésité et ses dents ne sont pas assez bonnes pour mastiquer l'éclanche (épaule de mouton). Brillat est vraiment très contrarié. Il demande :

« Et pour qui réservez-vous tout ce joli gibier ? »

« Pour des messieurs de Justice qui viennent de terminer une expertise qui intéresse une dame fort riche. Ils fêtent cet heureux événement. »

Brillat-Savarin n'y tient plus. Il dépêche l'hôtelier dans la salle du dessus où dînent ces messieurs. Qu'il leurs dise qu'un homme de bonne compagnie sollicite la faveur d'être admis à leur table. Il prendra sa part de la dépense. Quelques minutes après, arrive dans la cuisine un petit homme joufflu qui s'approche de la cheminée, soulève le couvercle des casseroles et disparaît.

« Celui-là, pense Brillat, est venu pour me faire passer un examen et c'est avec un battement de cœur qu'il voit descendre l'hôtelier porteur de la sentence :

« Ces messieurs se montraient très flattés de la proposition de Brillat-Savarin et n'attendaient plus que lui pour se mettre à table. »

« Je partis, raconte-t-il ; et je reçus l'accueil le plus flatteur et au bout de quelques minutes j'avais pris racine... Je n'en ferais pas le détail, je dois une mention honorable à une fricassée de poulets de haute facture, telle qu'on n'en trouve qu'en province, et si richement dotée de truffes qu'il y en avait pour retremper le vieux Tithon. »

« On connaît déjà le rôl ; son goût répondait à son extérieur ; il était cuit à point et la difficulté que j'avais éprouvée à m'en approcher en rehaussait la saveur.

Le dessert était composé d'une crème à la vanille, de fromage de choix et de fruits excellents. Nous arrosions tout cela avec un vin léger et couleur de grenat ; plus tard encore avec du vin de l'Ermitage, plus tard encore avec du vin de paille, également doux et généreux ; le tout fut couronné par de très bon café confectionné par le tuileur guilleret qui eut aussi l'attention de ne nous laisser pas manquer de certaines liqueurs de Verdun qu'il sortit d'une espèce de tabernacle dont il avait la clef. »

« On rit, on lut de bons contes, on chanta. Brillat improvisa un couplet... »

On voulut le retenir à souper, mais le voyageur devait poursuivre son chemin et se mettre en quête du citoyen Prost qu'il découvrit facilement. Le représentant le regarda d'un œil sinistre et semblait tout disposé à le faire arrêter. Il est clair que le personnage n'avait pas aussi bien diné que Brillat-Savarin.

Un ami de ce dernier, l'avocat Amondru, pensant apprivoiser le représentant, l'invita à souper avec sa victime. Rien n'y fit. Un miracle, heureusement, se produisit. Madame Prost était musicienne, Brillat-Savarin jouait du violon. Ils parlèrent de musique, ils jouèrent, ils chantèrent.

Au moment des adieux, Madame Prost déclara à son partenaire :

« Citoyen, quand on cultive comme vous les beaux-arts, on ne trahit pas son pays, je sais que vous demandez quelque chose à mon mari ; vous l'aurez ; c'est moi qui vous le promets. »

« Je lui baisai la main, dit encore Brillat-savarin, du plus haut de mon cœur, et effectivement dès le lendemain matin je reçus mon sauf-conduit bien signé et méthodiquement cacheté. »

Telle fut l'aventure du gastronome.